

COMMUNIQUE DU FMI 3ème et 4ème REVUE

Le FMI conclut un accord au niveau des services avec le Togo sur les troisièmes et quatrième revues conjointes au titre de la facilité élargie de crédit le 21 mai 2026

Les communiqués de presse de fin de mission contiennent des déclarations des services du FMI qui rendent compte de leurs conclusions préliminaires après leur visite dans un pays. Les opinions exprimées dans ces déclarations sont celles des services du FMI et ne sont pas nécessairement celles de son conseil d'administration. À partir des conclusions préliminaires de cette mission, les services du FMI établiront un rapport qui, sous réserve de l'approbation de la direction, sera présenté au conseil d'administration pour examen et décision. Listen with Speechify •

Les services du FMI et les autorités togolaises sont parvenus à un accord au niveau des services sur les politiques économiques et les réformes en vue d'achever les troisième et quatrième revues conjointes du programme de réformes économiques des autorités appuyé par l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Cet accord est subordonné à l'approbation du conseil d'administration du FMI. Après cette approbation, le Togo aurait accès à 80,74 millions de DTS (environ 110,8 millions de dollars). • Les résultats obtenus dans le cadre du programme ont été globalement satisfaisants. Tous les critères de réalisation quantitatifs pour les

troisième et quatrième revues conjointes ont été remplis, à l'exception d'un critère de chaque revue.

Les progrès sur les réformes structurelles se sont poursuivis, la plupart des repères structurels ayant été respectés. • Les risques à court terme que pose le choc énergétique lié au Moyen-Orient soulignent la nécessité d'équilibrer soigneusement les efforts en vue de maîtriser les pressions budgétaires tout en protégeant les plus vulnérables. À moyen terme, des réformes structurelles destinées à soutenir davantage la mobilisation des recettes, renforcer le secteur financier, améliorer la gouvernance et le climat des affaires et remédier aux faiblesses du secteur des entreprises publiques favoriseront la compétitivité et l'investissement public et privé, ainsi qu'une croissance inclusive.

Washington, DC : Une équipe des services du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par Tidiane Kinda s'est entretenue avec les autorités togolaises, à Washington fin avril puis à Lomé du 11 au 19 mai 2026, sur les politiques visant à conclure les troisième et quatrième revues conjointes de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) avec le Togo. Les entretiens ont principalement porté sur l'évolution récente de la situation économique, les résultats obtenus dans le cadre du programme et les priorités futures.

Au terme des entretiens, M. Kinda a fait la déclaration suivante : « L'équipe du FMI a conclu un accord au niveau des services avec les autorités sur les troisième et

quatrième revues conjointes du programme de réformes économiques du Togo, appuyé par l'accord au titre de la FCE. Cet accord est subordonné à l'approbation du conseil d'administration du FMI et au respect de toutes les politiques applicables du FMI. Après l'achèvement des revues, le Togo aurait accès à 80,74 millions de DTS (environ 110,8 millions de dollars), ce qui porterait le total des décaissements au titre de l'accord à 220,2 millions de DTS (environ 302,2 millions de dollars). “” L'économie togolaise a continué de faire preuve de résilience malgré une conjoncture mondiale et nationale difficile. En 2025, le PIB réel a augmenté d'environ 6 %, soutenu par une forte activité dans le secteur des services, tandis que l'inflation s'est modérée. Les perspectives économiques pour 2026 indiquent un ralentissement temporaire de l'activité et une hausse de l'inflation, dus en grande partie aux répercussions de l'intensification des tensions géopolitiques mondiales, en particulier le conflit au Moyen-Orient. Les perspectives de croissance à moyen terme sont subordonnées à de nouveaux progrès dans les réformes structurelles. Les perspectives demeurent soumises à des défis sécuritaires persistants dans la région, des tensions géopolitiques et des chocs climatiques. La hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, ainsi que leur volatilité, pourraient accroître l'inflation et les pressions sociales, tandis que des facteurs de vulnérabilité financière et extérieure persistent. Il sera essentiel de maintenir une discipline budgétaire et de gérer prudemment les financements pour préserver la viabilité de la dette. À moyen terme, l'assainissement des finances publiques, les

investissements dans les infrastructures et les réformes structurelles en cours devraient atténuer ces risques. « La mise en œuvre du programme appuyé par l'accord au titre de la FEC a été globalement satisfaisante. La plupart des critères de réalisation quantitatifs dans le cadre des troisième et quatrième revue ont été respectés. Les progrès enregistrés dans les réformes structurelles ont été satisfaisants. Depuis l'achèvement de la deuxième revue, sept des huit repères structurels ont été atteints, notamment les mesures visant à renforcer la gestion des finances publiques, accroître la transparence budgétaire et mieux superviser les entreprises publiques. Les objectifs en matière de dépenses sociales et en faveur des pauvres ont été atteints, ce qui souligne l'engagement des autorités à protéger les populations vulnérables durant le processus d'ajustement. « Le programme continue de viser à renforcer les finances publiques tout en préservant l'espace budgétaire nécessaire aux investissements et à la protection sociale. En 2025, les résultats budgétaires ont été solides, le déficit budgétaire ayant chuté à 3,2 % du PIB, soutenu par une maîtrise des dépenses malgré des recettes quelque peu inférieures aux attentes. L'exécution du budget 2026 subit cependant des pressions supplémentaires du choc énergétique lié au conflit au Moyen-Orient. Dans ce contexte, les services du FMI et les autorités ont examiné les conséquences de ce choc sur les finances publiques et la riposte appropriée des pouvoirs publics, en soulignant la nécessité d'équilibrer soigneusement les efforts afin de contenir les pressions budgétaires tout en protégeant les plus vulnérables grâce

à des mesures d'atténuation bien ciblées. Malgré ces défis, les autorités restent déterminées à atteindre leur objectif à moyen terme d'assurer la viabilité de la dette, notamment en ramenant le déficit budgétaire à 3 % du PIB d'ici à 2027, grâce aux efforts de mobilisation des recettes dans le cadre de la prochaine stratégie de mobilisation à moyen terme, tout en préservant les dépenses de protection sociale. « Renforcer le secteur financier et mettre en œuvre des réformes structurelles reste essentiel pour réduire les risques budgétaires et soutenir une croissance tirée par le secteur privé. Les services du FMI saluent l'engagement des autorités à continuer de s'attaquer aux poches de vulnérabilité du secteur bancaire. Rendre les entreprises publiques plus performantes, en particulier dans le secteur de l'énergie, reste une priorité pour contenir les pressions fiscales et améliorer la prestation des services. Les réformes structurelles visant à améliorer la gouvernance et le climat des affaires doivent être poursuivies afin de soutenir la compétitivité, l'investissement et une croissance inclusive. « L'équipe du FMI tient à remercier les autorités togolaises pour leur étroite coopération, leur dialogue constructif et leur engagement sans faille envers les objectifs du programme. Des réunions ont eu lieu avec le ministre des Finances et du Budget, le directeur national de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), d'autres hauts fonctionnaires et des représentants d'organisations de la société civile, du secteur privé et des partenaires du développement>>.